

This document contains English and French versions.

English: Page 2

French: Page 3

**RECOMMENDATION ON THE SUPPORT OF THE EFFORTS OF THE
AFRICAN UNION FOR THE DECOLONISATION OF THE WESTERN
SAHARA**

Mindful of United Nations Resolution 151;

Pursuant to the United Nations Resolution Plan of 1991 signed by the two parties in the Western Sahara conflict and the Security Council;

In view of the fact that the African Union is a partner with the United Nations in the resolution of the conflict in the Western Sahara;

And in conformity with the significant progress made by the African Union Peace and Security Council towards ending colonisation in Africa;

The Pan-African Parliament:

1. Supports the efforts of the African Union through its Special Envoy to the Western Sahara, Mr. Joaquim Chissano with a view to finding a lasting solution likely to strengthen peace and security in Africa and which will put an end to the last case of colonization on the African Continent;
2. Request that the Peace and Security Council Resolution of March 27 2015 on the situation in Western Sahara be reactivated by expanding the *Ad Hoc* Committee to include ten Heads of State and Government, two of whom should represent each of the five regions of the continent for the formation of an *ad hoc* committee of Heads of State and Government on the conflict in Western Sahara.

Done in Midrand, 15 October 2015

2.2.4. Recommandation sur le soutien aux efforts de l'Union africaine pour la décolonisation du Sahara Occidental (PAP.4/PL/Recom.04(I))

LE PARLEMENT PANAFRICAIN;

CONSIDÉRANT l'article 17 de l'Acte constitutif de l'Union africaine, qui institue le Parlement panafricain (PAP);

CONSIDÉRANT ÉGALEMENT l'article 3 du Protocole au Traité instituant la Communauté économique africaine relatif au Parlement panafricain et l'article 4(a) du Règlement du Parlement panafricain;

RAPPELANT la résolution 151 des Nations Unies et le plan de résolution des Nations Unies de 1991 signé par les deux parties au conflit du Sahara

occidental et le Conseil de sécurité;

NOTANT que l'Union africaine est un partenaire des Nations Unies dans la résolution du conflit au Sahara Occidental;

APPRÉCIANT les progrès importants accomplis par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour mettre fin à la colonisation en Afrique;

CONFORMÉMENT À l'article 5(a), (c) et (d) du Règlement du Parlement panafricain, qui habilite le PAP à, notamment, superviser, organiser un débat, examiner, discuter, exprimer un avis, faire des recommandations et prendre des résolutions sur les objectifs et sur toutes les questions concernant l'Union africaine et ses organes, les communautés économiques régionales, les États membres et leurs organes et institutions;

RECOMMANDE CE QUI SUIT :

1. Soutient les efforts déployés par l'Union africaine par l'intermédiaire de son envoyé spécial pour le Sahara occidental, M. Joaquim Chissano, en vue de trouver une solution durable susceptible de renforcer la paix et la sécurité en Afrique et de mettre un terme au dernier cas de colonisation de la région; Continent africain;
2. Demande que la résolution du Conseil de paix et de sécurité du 27 mars 2015 sur la situation au Sahara occidental soit réactivée en élargissant le comité *ad hoc* à dix chefs d'État et de gouvernement, dont deux devraient représenter chacune des cinq régions du continent formation d'un comité *ad hoc* de chefs d'État et de gouvernement sur le conflit au Sahara occidental.

Fait à Midrand, le 15 octobre 2015.